

NOS REVENDICATIONS

Pour assurer le respect du droit au logement, au Québec et au Canada, le FRAPRU revendique:

- a) que le gouvernement fédéral adopte une stratégie sur le logement reconnaissant le droit au logement et assure le financement massif de nouveaux logements sociaux, à la hauteur des besoins;
- b) que le gouvernement fédéral confirme, sans plus tarder, la poursuite des subventions à long terme versées à tous les logements sociaux existants pour assurer le maintien de leur accessibilité financière aux ménages à faible revenu;
- c) que le gouvernement québécois développe, avec la contribution financière d'Ottawa, 50 000 nouveaux logements sociaux sur 5 ans.



Site web : www.frapru.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/FRAPRU.logement

Twitter : @FRAPRU

LES ACTIONS

Des occupations de bâtiments et de terrains débiteront à partir du 22 mai 2017, dans plusieurs villes à travers le Québec. La liste des actions est publiée sur le site web du FRAPRU.



À partir du 22 mai 2017, le FRAPRU et ses membres participants déclenchent simultanément, dans plusieurs régions du Québec, des occupations de bâtiments et de terrains, sur le thème « Pour du logement social, ici ». Ils interpellent les gouvernements canadien et québécois sur l'urgence de mieux mettre en œuvre le droit au logement.



ORGANISÉES PAR LE FRONT D'ACTION POPULAIRE EN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN (FRAPRU)

LE LOGEMENT, UN DROIT !

En ratifiant le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) en 1976, le Canada et le Québec se sont engagés à respecter, protéger et mettre en œuvre toute une série de droits, dont celui à un « logement suffisant ».

Pourtant, en 2017, 1,5 million de ménages canadiens, dont 348 485 québécois, ont des besoins impérieux de logement, parce qu'ils vivent dans un logement trop cher, insalubre ou trop petit.

LE LOGEMENT SOCIAL, UN OUTIL INCONTOURNABLE

Le logement social est un outil incontournable de mise en œuvre du droit au logement puisqu'il est sans but lucratif, adapté aux différents besoins, subventionné et que les gens qui y résident peuvent intervenir sur leurs conditions de logement. C'est la formule la plus complète et la plus permanente d'aide au logement et celle dont les retombées sociales sont les plus importantes.

Or, fin 2015, le Québec ne comptait que quelque 142 200 logements sociaux, à peine 4,1% de l'ensemble des logements du territoire. Ce taux est très bas comparativement aux autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE); aux Pays-Bas, il est de 34,1%, en Autriche, de 26,2% et au Royaume-Uni, de 17,6%.

Le comité de l'ONU sur les droits économiques, sociaux et culturels dénonce d'ailleurs « la pénurie de logements sociaux » au Canada. Il recommande au fédéral et aux provinces « de prendre des mesures efficaces pour accroître considérablement le nombre de logements sociaux abordables disponibles ».

LE DROIT AU LOGEMENT, DÉFINI PAR L'ONU

Le Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU définit le droit au logement suffisant « comme le droit à un lieu où l'on puisse vivre en sécurité, dans la paix et dans la dignité

Après avoir affirmé que « la jouissance de ce droit ne doit être soumise à une forme quelconque de discrimination », le Comité en énumère les composantes: sécurité d'occupation protégeant « contre l'expulsion, le harcèlement et autres menaces »; existence de services, matériaux, équipements et

infrastructures; capacité de paiement faisant en sorte que le coût financier du logement « ne menace ni ne compromette la satisfaction d'autres besoins fondamentaux »; habitabilité; facilité d'accès pour les groupes les plus vulnérables; emplacement; respect du milieu culturel.

DES BESOINS URGENTS AU QUÉBEC

- 479 750 ménages locataires consacrent plus de la norme de 30 % de leur revenu pour se loger, au détriment de leurs autres besoins de base ;
- 104 410 ménages locataires ont besoin de rénovations majeures dans leur logement;
- 101 020 ménages vivent dans des logements de taille insuffisante, particulièrement en Abitibi-Témiscamingue, dans la Région métropolitaine de Montréal, au Nunavik et dans plusieurs communautés autochtones;
- beaucoup de personnes racisées, prestataires d'aide sociale, d'autochtones vivant en milieu urbain et de ménages avec enfants subissent de la discrimination lors de la location d'un logement;
- environ 40 000 personnes en situation de handicap habitent dans des logements qui ne sont pas adaptés à leurs besoins;
- des ménages résidant dans un ou l'autre des 113 650 logements sociaux réalisés au avant 1994, sont à risque de voir leur loyer augmenter de 200 \$ à 300 \$ par mois parce qu'Ottawa veut leur retirer leurs subventions.



POUR GARANTIR LE DROIT AU LOGEMENT : INVESTIR À LA HAUTEUR DES BESOINS

Même s'ils contiennent des investissements en matière d'habitation, les derniers budgets canadien et québécois confirment que le droit au logement n'est pas encore au cœur des préoccupations de nos gouvernements. Pourtant, en faisant des choix fiscaux différents, ils disposeraient des revenus nécessaires afin de mieux en assurer la mise en œuvre.



BUDGET DU QUÉBEC : UNE VOLONTÉ TIMIDE

Dans son dernier budget, le gouvernement Couillard a annoncé le financement de 3000 nouveaux logements sociaux pour 2017-2018. Bien que le retour à des investissements plus importants dans le logement social soit une bonne nouvelle, ces 3000 nouveaux logements ne font que remplacer les unités perdues ces deux dernières années en raison des politiques d'austérité.

Il est scandaleux qu'un budget prévoyant un surplus parmi les plus importants de l'histoire du Québec, ignore les conditions de vie déplorables dans lesquelles vivent les personnes les plus pauvres.

Le gouvernement québécois a déclaré sa volonté de revoir dans les prochains mois ses approches en habitation et le logement social en fera partie. Il est donc crucial de poursuivre la mobilisation en faveur de l'amélioration et surtout de la bonification du programme AccèsLogis, qui permet le développement de nouveaux logements coopératifs et sans but lucratif.

BUDGET FÉDÉRAL : ON VEUT PLUS QUE DES BELLES PAROLES!

Dans son budget de mars 2017, le gouvernement de Justin Trudeau a alloué 11,2 milliards \$ au logement. Ce n'est pas tant que ça puisque cet argent est prévu sur un horizon de 11 ans.

Un milliard \$ par année, représente certes plus que ce que les Conservateurs consacraient à l'habitation, mais c'est bien loin de suffire. Que ce soit pour soutenir les provinces et les territoires dans le financement de leurs propres programmes, ou pour préserver les loyers subventionnés des ménages à faible revenu qui habitent dans les logements sociaux que le fédéral a lui-même contribué à réaliser avant 1994, ou pour développer de nouveaux logements sociaux destinés à tous les ménages canadiens devant actuellement consacrer plus de la moitié de leur revenu pour se loger, Ottawa aurait dû doubler sa mise.

On peut aussi se questionner sur le choix d'étaler ainsi l'investissement sur une période aussi longue. Non seulement les problèmes de logement risquent de s'aggraver d'ici là, mais il y aura également des élections générales entre temps et un possible changement de gouvernement. Jouer ainsi avec le droit au logement des ménages parmi les plus mal-pris traduit assurément un manque de sensibilité et de vision.

Le gouvernement Trudeau a promis que sa Stratégie canadienne sur le logement serait déposée dans la prochaine année. Restent donc quelques mois pour le convaincre de baser ses interventions sur la mise en œuvre du droit au logement en finançant bien plus généreusement le développement du logement social et en protégeant, à long terme, ceux qui existent déjà.

